



Compte rendu conseil municipal

Jeudi 14 novembre 2024

Présents : Michel TIBAYRENC – Marc PERRONNET – Valérie CORDEAU - Valérie BLASZKA - Anita MARGUERITAT - Brigitte RENOUARD (CUENOT) -

Absents excusés :

Corinne BOUARD (RATEL) ayant donné son pouvoir à A.MARGUERITAT
Béatrice ESCUDERO ayant donné son pouvoir à V.CORDEAU
Jérôme BERTHON - Gilles LAUBIER - Benoît ROLLAND

Secrétaire de séance : Marc PERRONNET

1) AMENAGEMENT PLAINE INTERGENERATIONNELLE

Suite à la convention passée avec la commune, le CIT a mené l'appel d'offres du marché public pour l'aménagement de jeux et de loisirs.

2 entreprises ont finalement candidaté.

Le maire indique que les élus ont reçu par mail le rapport d'analyses avec les différents critères de notation et appréciations des 2 dossiers

L'analyse du CIT qui a l'expérience et la compétence pour ce type de mission a positionné en premier la société Rodolphe Chemière basée à Quantilly.

Le maire rappelle le timing serré pour les demandes de subventions. En fonction des résultats, les arbitrages seront à valider sur les différents choix de cheminement, de lieux d'échanges, des jeux retenus

Sur la base d'un taux de rémunération de 8,11% et d'une estimation de travaux de 280 000 euros HT, qui se trouve être l'offre la plus avantageuse, le maire propose de retenir la société Rodolphe Chemière.

Vote : 8 Pour

2) EMPRISE TERRAIN MILITAIRE

La DGA autorise des essais dans le polygone pour des entreprises dont elle tire des revenus.

L'association ANCTEM milite depuis des années et réclame une partie des ressources facturées.

Suite au rapport de l'expert, désigné par le tribunal administratif d'Orléans, Maître Woloch a saisi la DGFIP pour que les collectivités concernées perçoivent une part de ces revenus.

Le montant des revenus estimé pour Soye en Septaine est de 72 147€

Le conseil municipal doit :

- Autoriser le maire à ester en justice afin d'obtenir le manque à gagner subi dans l'hypothèse où le juge administratif reconnaisse que les terrains du polygone n'entrent pas dans le cadre des exonérations de taxe foncière.
- autoriser le maire à mandater la SCP SOREL & ASSOCIES pour représenter la commune

Vote : 8 Pour

3) CONVENTION RECIA

Monsieur le Maire propose que la mairie dispose d'une messagerie professionnelle avec un nom de domaine propre suite aux piratages subis.

Pour se faire, une réunion a été organisée avec le GIP (Groupement d'Intérêt Public) RECIA qui propose de conventionner.

En parallèle de l'offre de Recia le maire a refait un point avec Orange sur ses tarifs avec une proposition de changement et de sécurisation de boîte mail, un nom de domaine propre et un montant global inférieur au coût actuel pour la fibre et mobile.

La réponse d'Orange étant plus favorable le maire propose de ne pas retenir l'offre de Recia.

Vote : 8 Contre

4) CONVENTION PARTICIPATION EXTENSION LOCAL BANQUE ALIMENTAIRE A LEVET

Suite à la réalisation de l'extension du local affecté à la banque alimentaire, la commune de Levet a confirmé les montants à régler par chaque commune compte tenu des subventions obtenues.

Il est donc demandé une participation financière calculée en fonction du nombre d'habitants soit 602 h. X 1.703€ = **1025€**.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise le maire à signer la convention de participation à l'extension du local de la banque alimentaire.

Vote : 8 Pour

5) PRESENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU - SMEACL

Marc PERRONNET a présenté le RPQS 2023 du SMEACL à l'assemblée.

Le Rapport a été mis à disposition sur notre site internet et est également consultable en mairie.

6) DIVERS

Gestion du personnel → Conformément à nos engagements de lignes directrices de gestion pendant le mandat, venue de la psychologue du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Cher; Elle a présenté le questionnaire sur les risques psycho sociaux avec des réponses sollicitées auprès des 3 employés communaux sur différentes thématiques liées à leurs postes, missions et conditions de travail.

Commission communale voirie :

- Prochains travaux de passage en LED rue des Pierrots et rue du Riot avec des arrêtés de circulation.
- La commune a pu bénéficier d'un maximum de subventions, probablement plus possibles en 2025. Le maire a remercié le SDE 18 pour ses conseils et réponses favorables.
- Réparation puits rue du Riot : l'entreprise Saravia de Dun sur Auron la fera en février pour permettre à ses apprentis de la réaliser.
- Ralentisseur route de Plaimpied : il permet un ralentissement réel sur une bonne portion sans répondre totalement aux problèmes de vitesse, notamment à l'entrée de la commune en venant de Plaimpied
- Sécurisation de la seconde cloche électrique à l'église grâce à la subvention finalement obtenue du DETR (Etat
- La réfection d'un mur abîmé dans l'église est prévue avant la fin de l'année.

La commune doit prendre en charge le remplacement d'éléments pour la lumière du terrain de football sur une partie des pylônes avec le risque que d'autres suivent.

Commission environnement CDC → Retour de Brigitte Cuenot sur la dernière réunion au sujet du transfert de compétence eau et assainissement à la CDC prévu par la loi en 2026. Un cabinet a été mandaté pour analyser 2 scénarios possibles avec les impacts en termes d'organisation, financiers et de fonctionnement pour chacun d'entre eux

Un appel d'offres pour le ramassage des emballages et ordures ménagères est aussi prévu l'an prochain.

Les évolutions régulières et importantes de coûts et donc de facturation sont essentiellement liées aux obligations croissantes sur le traitement des différents déchets et ordures, malgré la baisse du volume et potentiellement de la fréquence du ramassage au domicile.

Commission scolaire CDC et conseil école :

Point sur les différents conseils d'école avec des retours globalement positifs.

5 écoles ont répondu à l'appel à projets en lien avec le plan éducatif de territoire : 2 écoles de Baugy, celle d'Avord, de Farges et de Vornay.

Pour notre RPI Valérie Cordeau a rappelé le soutien financier de la commune et souligné les actions de la communauté de communes qui a la compétence scolaire.

Panneau Pocket → 800 personnes ont téléchargé l'appli avec la référence de la commune.

Les infos sont disponibles sur téléphone mais aussi sur ordinateur : panneapocket.fr

Prolifération de pigeons → Le maire a fait état de la problématique de prolifération de pigeons à Coulon attirés par un silo et de leur présence sur les toits proches.

Il a pris contact avec la préfecture et avec une entreprise spécialisée.

Il n'y a pas de risque sanitaire en l'état qui justifierait la capture et l'euthanasie des volatiles.

Travaux SIAB3 → Les Travaux du SIB3A le long de l'Auron côté Plaimpied sont perturbés et retardés par l'importance des pluies qui ont saturé les sols et le débit de la rivière.

Si la météo le permet, il pourra y avoir une reprise pour le traitement sur la partie zone humide.

Le travail dans la rivière ne pourra être fait avant de nombreux mois.

Enquête publique → La notaire indique avoir tous les éléments pour organiser la signature avec les propriétaires n'ayant pas souhaité donner procuration. Après tous les aléas et difficultés le maire espère pouvoir enfin clôturer en décembre ce dossier ouvert dès le début du mandat.

Distributeur à pains avec la boulangerie « les saveurs de Savigny » → Il n'y a pas eu de blocage par les Architectes des bâtiments de France.

Gael Defontaine est toujours disposé à payer une partie de la facture d'électricité et le boulanger a sollicité sa banque pour le financement de l'achat de l'appareil.

Taxe de séjour → Les hébergeurs de tourisme sur la commune doivent se déclarer à la communauté de communes de la Septaine, percevoir la taxe auprès des locataires pour versement à la CDC.

CCAS → Valérie Cordeau fait le point sur les multiples actions du CCAS et de la commission créer du lien.

Ateliers Victorine : nouvelle thématique sur le jardin avec à nouveau 4 ateliers programmés en décembre et en janvier.

Manifestations :

- Le maire remercie le propriétaire de Link qui a organisé une soirée appréciée et réussie pour ses 2 ans d'installation.
Rappel des cours de dessin le lundi avec Lez Arteliers et des cours de danse le mardi avec Studio 23
- Marché de Noël le 30 novembre et 1er décembre à la salle socioculturelle
- Marché hebdomadaire du mardi 24 et 31 décembre avancés au lundi 23 et lundi 30 décembre pour faciliter les achats des fêtes.
- Vœux du maire le vendredi 10 janvier à la salle socioculturelle

Rappels : camion crêpes chaque mercredi soir et camion pizza le jeudi soir sur la place de l'église.